



# LE PIED DE FÉE

*LE MAG DE LA VILLE DE LÈVES*

#187 - mai - juin 2026



**INSTALLATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE**

# save the date !

## FÊTE DE LA MADELEINE DU 10 AU 12 JUILLET

Fête foraine - Course de canards - Ateliers maquillage  
Concert des K-Pop Demon Hunters - Soirée mousse - Soirée fluo avec DJ  
Feu d'artifice - Bric à brac  
Et d'autres animations...



**P3**  
*Interview de début de mandat du maire*



**P14**  
*La musique a résonné à Lèves avec la 2<sup>ème</sup> édition de la Semaine Musicale*



**P8**  
*L'installation du Conseil municipal en images*



**P16**  
*Retour en images*



**P12**  
*Participez à la fête de la nature*



**P19**  
*Vie des associations*



**P13**  
*Lèves engagée pour les arbres*



**P30**  
*Lèvements*



Le Pied de fée, le Bulletin d'information de la ville de Lèves - mai - juin 2026 et numéro 187 - Directeur de la publication et de la rédaction : Rémi Martial - Maquette et mise en page : Mathilde Viard - Edité par Octavo à 3 000 exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la ville © Photos : Service communication de la ville de Lèves, Jack Beaumont et droits réservés. Pour nous contacter par courrier : Monsieur le Maire de Lèves, 4 place de l'Église, 28300 Lèves - par téléphone : 02 37 180 180 - par courriel : contact@leves.fr Dépôt légal : à parution I.S.S.S. : 2493-2271



# Interview de début de mandat du maire



A l'occasion du nouveau mandat, le Pied de Fée est allé interroger le maire Rémi Martial, afin de faire le point sur ses premières priorités.

Rémi Martial, vous avez été réélu maire par le conseil municipal lors de la séance d'installation du 21 mars dernier, à la suite de l'élection municipale du 15 mars. Quelle est votre première réaction ?

Je souhaite avant tout remercier les électeurs qui nous ont renouvelés leur confiance. Depuis 12 ans, nous avons travaillé dur pour donner un nouveau souffle et une nouvelle dynamique à Lèves, que nous cherchons à rendre plus attractive, plus belle, plus sécurisée, en un mot toujours plus agréable à vivre. Le score réalisé, de près de 70%, est une importante marque de confiance des Lévois, et nous devons être à la hauteur.

Je veux aussi féliciter la liste adverse, qui a mené une bonne campagne de terrain, et a su créer une cohésion intéressante autour de leur jeune chef de file. Les deux équipes ont réussi à conduire une campagne respectueuse de chacun, ce qui était essentiel pour débiter ce nouveau mandat de manière sereine.

Enfin, j'ai une pensée pour tous les

élus de la précédente mandature, quels qu'ils soient, qui ont arrêté par choix ou par nécessité. Un mandat municipal est passionnant, mais il est aussi teinté de moments difficiles. L'engagement des élus mérite la gratitude des habitants.

Comment souhaitez-vous travailler avec les membres de l'opposition ?

Que les choses soient claires, c'est la liste majoritaire qui a la légitimité de gérer la commune et qui doit prendre ses décisions en responsabilité. C'est autant l'esprit de la loi que le principe

de réalité. Néanmoins, je considère que chaque élu doit trouver sa place et que les messages que les électeurs qui n'ont pas voté pour nous ont exprimé doivent aussi être pris en compte.

Pour ce faire, j'ai notamment demandé à l'équipe exécutive (les adjoints au maire et conseillère déléguée), qui est stable et connaît très bien les dossiers, de réfléchir à un meilleur fonctionnement des commissions municipales. Je souhaite que celles-ci soient plus créatives, avec des échanges mieux partagés, quitte à les ouvrir parfois à des habitants désireux de participer aux discussions. Nous avons aussi de jeunes élus, profitons-en pour nous appuyer sur eux pour impulser de nouvelles idées, qui correspondent à leurs aspirations.

Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

Nous avons fait des promesses, et il s'agit désormais de les tenir. C'est pourquoi nous n'avons pas perdu de temps, à l'image des travaux de la route de Chavannes qui ont débuté en avril avec la reprise des réseaux humides par Chartres métropole.



Le maire Rémi Martial inaugurant le parcours Lèves 1944 en centre-ville en présence (de gauche à droite) du lieutenant-colonel de gendarmerie Philippe Sibille ; de Laurent Cadéna, principal du collège Sainte-Marie de Chartres et de Philippe Dumas, sous-préfet d'Eure-et-Loir.

Début avril, la commission d'appel d'offres – à laquelle je ne souhaite pas siéger pour préserver sa pleine intégrité – a désigné les entreprises de travaux pour la rénovation du complexe sportif, projet majeur de cette mandature. L'enveloppe financière prévisionnelle est respectée, et les travaux devraient démarrer très bientôt.

Nous avançons également sur le dossier de l'église, qui n'est pas évident à traiter car il comprend de nombreux aspects, sur sa structure béton, sur ses éléments de patrimoine et sur ses contraintes de sécurité, et chaque étape doit être validée par les services de la Drac car le bâtiment est inscrit au Titre des Monuments historiques. L'appel d'offres de désignation des entreprises de travaux est en cours, et j'espère que celui-ci sera fructueux afin que nous puissions lancer les travaux rapidement.

**Qu'en est-il de l'articulation entre projet d'avenir et services du quotidien ?**

Les Lévois ont la chance de bénéficier de services à la population qui fonctionnent globalement bien, avec des agents municipaux qui ont gagné en compétence et qui font preuve d'un véritable sens du service public. Nous cherchons sans cesse à améliorer la situation, tout en tenant



Avec les conseillers municipaux jeunes lors de l'inauguration du banc des CMJ au square Griffith.

compte des contraintes budgétaires auxquelles nous devons faire face. Le manque de stabilité des politiques gouvernementales, en particulier le niveau de dotations de l'Etat aux collectivités dont nous n'avons pas de clarté à long terme, nous impose d'être très prudents.

Il faut savoir que chaque nouveau poste d'agent coûte minimum 36 000€ par an à la commune, et la rigidité du statut de la fonction publique crée une dépense pérenne, supportée par le contribuable. Alors comme nous l'avons prouvé depuis 2014, nous continuerons à être très vigilants sur chacune de nos politiques municipales et à déterminer en permanence le meilleur équilibre qui soit entre qualité des services et exigence budgétaire.

**Quelles sont vos autres aspirations pour le devenir de Lèves ?**

Nous avons des défis immédiats à relever, dont celui de conforter la place de Lèves au cœur de Chartres métropole et du Département. Si nous avons réussi à mener autant de projets de modernisation ces dernières années, c'est aussi parce que nous avons su mettre tout le monde autour de la table, dans l'intérêt général.

Et nous aurons d'autres défis à plus long terme. Je pense notamment à la démographie infantile, qui ne cesse de baisser, comme un peu partout en France. Cela aura un impact sur nos écoles et plus globalement sur le dynamisme de la ville. Si nous n'avons pas toutes les clefs en main au niveau local, cela donne matière à réfléchir.

Nous aurons également sans doute à réfléchir à une révision du PLU (plan local d'urbanisme), pour dessiner le Lèves de demain. En effet, des besoins se font ressentir, et des évolutions législatives prévisibles pourraient nous y contraindre. Je veux en profiter pour associer l'ensemble de la population à cette réflexion globale d'importance, comme je m'y suis engagé.



Rémi Martial s'invite régulièrement au self pour partager le déjeuner avec les élèves.

# DISCOURS DE JOËL HOUVET, DOYEN DU CONSEIL MUNICIPAL

## lors du Conseil municipal d'installation du 21 mars 2026

Mesdames, Messieurs les élus,  
Chers concitoyens,

En ma qualité de doyen de cette assemblée, il me revient l'honneur, conformément à la tradition républicaine et aux dispositions de la loi, de présider cette séance d'installation de notre nouveau Conseil Municipal.

C'est un privilège que je reçois avec émotion et en préambule, vous me permettrez de saluer la mémoire de notre ami Daniel Desgrouas, notre collègue parti brutalement en 2025 et qui aurait dû aujourd'hui occuper ma place. Mon émotion est vive et remplie de souvenirs communs.

Si les années confèrent une certaine expérience, elles donnent surtout un recul nécessaire pour mesurer l'importance de cet instant. Aujourd'hui nous ne sommes pas seulement des individus réunis dans une salle, nous sommes le visage de notre démocratie locale.

Être élu c'est accepter un contrat de confiance avec la population. A travers nous, ce sont les aspirations et les espoirs de nos concitoyens que nous portons. Quels que soient nos bancs, nos sensibilités ou nos parcours, nous partageons une responsabilité commune « celle de servir ».

Le débat démocratique est nécessaire et je forme le vœu que nos échanges futurs soient toujours marqués par le respect mutuel. Que la majorité agisse avec humilité, que l'opposition s'exprime avec constructivité.

Aux plus jeunes, je veux dire mon admiration pour votre engagement : vous apportez l'énergie et le regard neuf dont la commune a besoin. A nous, les plus anciens, il appartient de vous transmettre la mémoire de nos dossiers et notre expérience.

Il est temps maintenant de passer à l'acte fondateur de cette mandature. Cet acte va donner à notre commune son exécutif et sa direction pour les années à venir. Souvenons-nous que le service public n'est pas un métier, c'est une dignité.

Enfin, avant de passer au scrutin, je tiens à féliciter chacun d'entre vous pour votre élection et j'é mets le vœu que notre travail collectif soit fructueux, apaisé et toujours tourné vers l'avenir. De plus impliqué depuis 12 ans dans de nombreux travaux et études réalisées pour le bien-être de nos Lévois, je ne peux que me réjouir d'être à nouveau engagé pour les 6 ans à venir à participer le plus activement possible aux projets en cours et à venir. Ceux-ci répondent tout à fait aux engagements pris pendant la campagne dont je me félicite de la réussite. Les scores annoncés en sont parfaitement la preuve.

# DISCOURS DE RÉMI MARTIAL, RÉÉLU MAIRE DE LÈVES

## lors du Conseil municipal d'installation du 21 mars 2026

Monsieur le doyen,  
Mesdames, messieurs les conseillers municipaux,  
Mes chers collègues,

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez, en m'élisant maire de Lèves pour la troisième fois. C'est une grande fierté autant qu'un devoir renforcé.

Dimanche dernier, les habitants de Lèves se sont exprimés. Ils l'ont fait avec clarté, nous accordant près de 70 % de leurs suffrages.

Ce score nous honore autant qu'il nous oblige. Je veux tout d'abord remercier les Lévois pour cette confiance renouvelée, massive, qui nous donne la légitimité pour agir.

Je veux remercier les élus qui m'entourent, ceux qui étaient déjà à mes côtés, et ceux qui nous rejoignent. Je remercie nos familles et nos proches qui acceptent les sacrifices que représente l'engagement public, et nos nombreux soutiens et sympathisants qui nous ont accompagnés durant cette campagne électorale.

Enfin, je veux saluer les élus de l'opposition : la démocratie a besoin de débat, et j'aborde ce mandat avec la volonté d'un dialogue constructif pour le seul intérêt de Lèves.

**Ce résultat net vient valider un contrat de confiance que nous avons noué ensemble dès 2014, puis consolidé en 2020.**

C'est le résultat de la fidélité aux promesses. Nous avons fait ce que nous avons dit. Dans un climat national où la parole politique est parfois dévaluée, à Lèves, nous avons prouvé que l'on peut gérer une commune avec rigueur, sans renoncer à nos ambitions.

De nombreux projets ont été menés à bien. Hôtel de ville modernisé ; espace Gabriel Loire ; école élémentaire rénovée ; nouvelle école de musique ; Coeur de village ; préservation d'espaces boisés et naturels ; nombreux chemins, routes et espaces publics aménagés, etc.

La liste des réalisations, petites et grandes, est longue. Elle a permis de sécuriser et pérenniser les services essentiels à la population.

Nous avons travaillé sur le terrain, dossier après dossier, pour transformer notre ville, améliorer et sécuriser ses finances et améliorer votre cadre de vie. Ce bilan, c'est notre socle, et c'est ce qui nous permet aujourd'hui de regarder l'avenir avec sérénité et confiance.

**Le succès de dimanche dernier est également celui d'une équipe.**

Tout au long de la campagne, comme depuis 12 ans, nous avons cultivé un esprit positif, rassembleur et convivial. Nous ne nous sommes pas construits contre les autres, mais pour Lèves et ses habitants.

Notre liste est à l'image de notre ville : riche de ses compétences, équilibrée entre l'expérience des anciens qui connaissent chaque recoin de notre ville, et l'énergie des nouveaux qui apportent un regard neuf, des idées fraîches et des compétences variées. C'est cette alchimie qui fait notre force.

Je veux aussi associer à cette réussite les 80 agents municipaux. Aucun projet ne voit le jour sans leur professionnalisme et leur dévouement au service public. Je sais pouvoir compter sur eux, et ils savent qu'ils peuvent compter sur mon soutien indéfectible pour continuer à faire de Lèves une administration efficace et humaine.

Je veux également associer tous les partenaires avec qui nous travaillons, que ce soient les institutions, les entreprises, les associations, qui font notre force collective, dans l'intérêt de tous.

**Enfin, notre victoire est le fruit d'un projet réaliste et ambitieux.**

Je l'ai dit pendant la campagne : nous ne ferons pas de fausses promesses. Nous savons que tout a un coût, que les ressources publiques sont précieuses (et qu'elles le seront sans nul doute davantage ces prochaines années) et qu'elles doivent continuer à être gérées "en bons pères de famille".

Notre projet est réaliste car il est financé. Mais il est aussi ambitieux car Lèves ne peut pas se contenter de gérer le quotidien.

Nous avons cherché le point d'équilibre parfait entre trois exigences :

- La qualité de services au quotidien : la sécurité, la propreté, l'entretien, la proximité. C'est ce qui fait que l'on se sent bien chez soi.

- L'animation de la ville : une ville vivante est une ville qui respire. Nous continuerons de soutenir nos associations, véritables poumons de notre commune, et de créer ces moments de fête et de rencontre qui font notre identité.

- Les projets d'avenir : nous devons continuer à préparer Lèves aux défis de demain. C'est pourquoi je souhaite que nous puissions rapidement engager les premiers projets que nous avons présenté aux électeurs, à l'image de la rénovation du complexe sportif ou de la protection de l'église. Nous accompagnerons les projets qui permettent de renforcer l'attractivité de Lèves, comme ce fut le cas avec la rénovation en cours du moulin, et comme ce sera le cas avec le projet de nouvelle pharmacie en centre-ville.

Des projets structurants nécessiteront que l'on consolide le travail mené depuis des années avec Chartres métropole, notre premier partenaire local. Je pense notamment à la route de Chavannes ou à la renaturation du Couasnon.

Nous voulons une ville bien gérée, une ville fière de son identité, une ville belle et nature, une ville sûre et solidaire, une ville dynamique et conviviale.

Pour conclure, je veux dire à chaque habitant, qu'il ait voté pour nous ou non, que je suis le Maire de tous les Lévois.

Les élections sont derrière nous, le temps de l'action est devant nous. Mon ambition pour Lèves est intacte. Travaillons ensemble — élus de la majorité, élus de l'opposition, agents, bénévoles associatifs et citoyens — pour que Lèves reste ce qu'elle est : cette jolie ville où il fait bon vivre.

Le travail commence dès maintenant. Pour Lèves, avec vous, pour vous. Merci.

## L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN IMAGES

Le dimanche 15 mars 2026, la liste "Ensemble pour Lèves 2026", menée par Rémi Martial, a obtenu 1685 voix, soit 69,2% des suffrages exprimés, tandis que la liste "Lèves en commun", menée par Sigismond Boeuf, a obtenu 749 voix, soit 30,8% des suffrages exprimés.

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions officiellement le 21 mars dernier, date du Conseil municipal d'installation. Le Conseil municipal est composé de 29 élus dont 8 adjoints au maire, 1 conseiller municipal délégué, 15 conseillers municipaux de la majorité et 4 conseillers municipaux de l'opposition.



Installation des élus du Conseil municipal de Lèves lors de la séance du 21 mars 2026 à l'Hôtel de ville.



Joël Houvet assure la présidence du Conseil municipal d'installation en sa qualité de doyen.



Votes à bulletins secrets menés par deux jeunes élus du Conseil, Louis Jérôme et Pierre-Lucas Benoît.



Le doyen remet l'écharpe de maire à Rémi Martial après l'élection de ce dernier par le Conseil municipal.



Plusieurs délibérations ont été adoptées, parmi lesquelles l'élection des adjoints au maire.



La salle du Conseil a accueilli un nombreux public.



Retrouvez la vidéo du Conseil d'installation sur le youtube de la ville.



Tradition respectée, avec la photo de l'ensemble des élus du Conseil municipal à l'issue de la séance d'installation, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville.



La belle journée printannière a également permis de prendre une photo de groupe à l'extérieur, sur le nouveau parvis de l'Hôtel de ville.

# Nouvelle équipe municipale

## L'exécutif



**Rémi MARTIAL**

Maire de Lèves



**Patrick LE CALVÉ**

1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'aménagement,  
de la voirie et des espaces verts



**Marie-Hélène FERREIRA**

Adjointe en charge de la vie scolaire, la  
petite-enfance, l'enfance et la jeunesse



**Lionel LECOINTRE**

Adjoint en charge de la sécurité  
et des bâtiments



**Ghislaine AUGÉ-DERUSSIT**

Adjointe en charge des relations avec les  
acteurs économiques



**Joël HOUVET**

Adjoint en charge de l'état-civil,  
des élections et de l'urbanisme



**Bénédicte PALLUEL**

Adjointe en charge de l'action sociale



**Olivier PICHERAU**

Adjoint en charge de la vie associative  
et de la gestion des salles municipales



**Brigitte MOREAU**

Adjointe en charge des affaires culturelles,  
de l'animation et de la mémoire



**Marie-Pierre DAVID**

Conseillère municipale déléguée

## *Les conseillers municipaux de la majorité*



**Marie-Pierre LEGRAND**



**Muriel LABAN**



**Isabelle DRÉANO**



**Liliane GAIDET**



**Denis GOISQUE**



**Hervé LOIRE**



**Marie-Christine VELLA**



**Jean-Marie BONNEFOND**



**Muriel DEGUINE-BAUDRIN**



**Antonin GILLETTA**



**Alicia DELACHAUME**



**Clément LALANDE-VILLEMEN**



**Louis-Marie de SOYE**



**Zakaria ZOUHARI-BOULLAY**



**Louis JÉRÔME**

## *Les conseillers municipaux de l'opposition*



**Sigismond BOEUF**



**Caroline MARCHAND**



**Pierre-Lucas BENOIT**



**Éléonore VUARNESSON**

# Participez à la fête de la nature Du 20 au 25 mai 2026



La ville de Lèves participe à la 20<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Nature du 20 au 25 mai 2026 et vous invite à une balade libre de 5 kms à la recherche de la faune et de la flore lévoises. Cette randonnée est accessible à tous !

La ville de Lèves et le comité des fleurs vous proposent un jeu de piste "explorateurs de la biodiversité communale" pour petits et grands.

L'idée est simple ! Munis d'un livret avec différentes étapes, vous partirez à la découverte de la faune et la flore. Prenez en photo ce que vous aurez la chance de voir et envoyez les par mail à [mathilde.viard@leves.fr](mailto:mathilde.viard@leves.fr).

Vous êtes conviés à la restitution de l'événement le lundi 25 mai à 14h place de l'Eglise.



Espèce de papillon patrimoniale appelé Azuré bleu-céleste visible à Lèves.

## Comment participer ?

- 1 Inscrivez-vous en mairie au 02 37 180 180 - [contact@leves.fr](mailto:contact@leves.fr)
- 2 Un mail de confirmation vous sera envoyé avec un livret à télécharger et à imprimer. Il sera également disponible en mairie.
- 3 A vous de jouer ! Vous avez jusqu'au 23 mai inclus pour réaliser la balade et aller à la découverte de la faune et la flore.
- 4 Prenez en photos ce que vous aurez trouvé et envoyez-les avant le 23 mai minuit à [mathilde.viard@leves.fr](mailto:mathilde.viard@leves.fr) en indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, tél et mail).
- 5 Rendez-vous le lundi 25 mai à 14h place de l'Eglise pour une petite fête afin de remettre des cadeaux aux gagnants.

**+ d'information sur [leves.fr](http://leves.fr)**



La ville de Lèves a signé le 09 avril dernier la charte de l'arbre avec l'Association Régionale du Fleurissement (ARF), en présence de son président Christian Braux (à la droite du maire) et de son vice-président, Alain Girbe (à gauche sur la photo). L'occasion de planter un arbre à l'Arboretum du square Griffith en présence d'élèves de l'école élémentaire Jules Vallain. On vous explique le rôle de cette démarche.

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement et de la qualité de vie, la ville de Lèves a signé la Charte de l'Arbre, avec l'ARF (Association Régionale du Fleurissement) et la Région Centre-Val de Loire.

La Charte de l'Arbre atteste de la volonté d'une commune de s'engager dans un programme pluriannuel de protection, de développement et de valorisation du patrimoine arboré, par des actions pédagogiques et de sensibilisation envers les professionnels intervenant sur la voirie lors de travaux d'aménagement et les habitants.

Cette charte engage la commune sur 5 points :

- le respect et la protection du patrimoine arboré existant ;
- le dialogue avec les concessionnaires de réseaux aériens ou souterrains lors de divers travaux ;
- le développement du patrimoine arboré par un programme de plantation et de diversification des essences d'arbres ;
- l'entretien et suivi régulier du patrimoine arboré ;
- la communication et la valorisation des actions municipales.

En complément de la signature officielle, un cormier (*Sorbus Domestica*) a été planté à l'Arboretum du square Griffith. Des élèves de l'école élémentaire ont participé à la mise en terre de cet arbre rare qui symbolise la longévité, la sagesse et la protection.



Plantation d'un arbre avec la participation des enfants de l'école Jules Vallain à l'Arboretum.



Signature de la charte par le maire Rémi Martial et Christian Braux, président de l'ARF. Cette charte a également été signée par François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire.

# *La musique a résonné à Lèves avec la 2<sup>ème</sup> édition de la Semaine Musicale*

Du 20 au 29 mars s'est déroulée la deuxième édition de la Semaine Musicale de Lèves. Artistes amateurs et professionnels ont fait le show pendant une semaine au sein de l'auditorium de l'école municipale de musique de Lèves et de l'espace Soutine. Retour en images sur l'événement.



# Hommage à Michel Charpentier



Décédé soudainement dans la nuit du 11 au 12 avril à l'âge de 79 ans, Michel Charpentier était connu du monde local de par sa fonction de maire de Fontenay-sur-Eure, dont il venait d'être réélu pour un troisième mandat le 15 mars dernier, et pour laquelle il était estimé de ses collègues de l'agglomération chartraine.

Il était aussi un acteur qui s'est beaucoup investi à Lèves, à travers l'ADSEA 28 (association de Sauvegarde de l'enfance à l'adulte – voir ci-bas), où il a passé une partie de sa carrière.

Administrateur depuis 2008 en qualité de trésorier puis de vice-président, il fut président de cette importante association locale de 2016 à 2019, puis président honoraire depuis 2020.

On peut lire ses qualités exprimés par l'ADSEA : « Par son engagement et ses valeurs d'humanisme et de citoyenneté, Michel a hautement contribué à porter la cause de la protection de l'enfance et la défense des jeunes les plus vulnérables, pour un avenir meilleur ».

A sa famille, aux habitants de Fontenay-sur-Eure, et aux administrateurs, salariés et bénéficiaires de l'ADSEA 28, la ville de Lèves présente ses sincères condoléances.

## L'Adsea au cœur de Lèves

L'association départementale de Sauvegarde de l'enfance à l'adulte trouve son origine en 1918, avant de prendre pleinement son élan à partir de 1942. Elle a notamment vocation à « participer par tous moyens, à la Protection et à l'Education d'enfants, d'adolescents et à l'insertion ou la réinsertion de jeunes majeurs ou de toute autre personne, quelque soit la nature de leurs difficultés. »

Après la création de foyers sur plusieurs sites dans le département, le foyer des Boissières ouvrira en 1949, sur un grand domaine mis aujourd'hui à disposition par la CAF (caisse d'allocations familiales) à l'association, au cœur de Lèves. Plusieurs bâtiments occupent ce domaine, dont le château des Boissières et les locaux administratifs donnant avenue de la Paix, et qui accueillent le siège social.

L'une des figures marquantes de l'association aura été Marc Nivet, qui s'investit beaucoup pour Lèves, notamment en tant que 1er adjoint au maire, et qui dirigea l'ADSEA plus de deux décennies après-guerre.



Au cœur du terrain occupé par l'ADSEA se dresse le Château des Boissières.

Pour toute information : [www.adsea28.org](http://www.adsea28.org)

# Retour en images

## FÊTE DU PRINTEMPS



La 2<sup>ème</sup> édition de la Fête du Printemps organisée conjointement avec les Vitrines C'Chartres s'est déroulée places de l'Eglise et de Nailsworth le samedi 11 avril dernier.

## COUPE DES ROSIERS PAR LE COMITÉ DES FLEURS



Le comité des fleurs se réunit régulièrement pour procéder à l'entretien de certains massifs de fleurs. Ici rue Hoche Allart pour la coupe des rosiers avant l'arrivée du printemps.

## OPÉRATION "NETTOIE TA VILLE"



C'est dans le cadre de la Fête du Printemps que les conseillers municipaux jeunes ont organisé une opération "nettoie ta ville" en présence d'une quarantaine de Lévois petits et grands !

## 100% RECYCLAGE AU SELF



Le conseil municipal des jeunes continue ses actions en faveur de l'environnement et a réalisé des affiches pour sensibiliser les élèves au recyclage au self.

## ATELIER LECTURES POUR LES ENFANTS



Chaque mois, les petits Lévois sont invités à la bibliothèque municipale pour un atelier lectures à partir de 3 ans. Prochaines dates : 06 mai, 10 juin et 1<sup>er</sup> juillet.

## RENCONTRE AVEC LE BERGER ET SON CHIEN



Une classe de CP de l'école Jules Vallain a eu la chance de rencontrer le berger et son chien venus aux étangs pour soigner les brebis.

### CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2026



Portes-drapeaux, élus, anciens combattants et Lévois étaient réunis le 19 mars dernier en mémoire du 64ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.

### CARNAVAL DES ÉCOLES



Le 10 avril dernier, l'Association Les Ptits Lévois a organisé le traditionnel Carnaval des écoles dans une ambiance festive et musicale.

### LANCEMENT DES TRAVAUX ROUTE DE CHAVANNES



Les travaux sur la première phase de la route de Chavannes, entre les rues Hoche Allart et Bernard Jumentier, ont démarré le 1<sup>er</sup> avril.

### PLANTATION D'UN ARBRE À L'ARBORETUM



A l'occasion de la signature de la charte de l'arbre, les agents des services techniques ont planté un sorbus domestica (cormier) à l'Arboretum du square Griffith.

### ENTRETIEN DES MASSIFS DE FLEURS



Afin de préserver l'humidité et limiter les herbes indésirables, les services techniques ont procédé à la mise en place de copeaux dans les massifs de la ville.

### CRÉATION DE MASSIFS DE FLEURS



Afin de poursuivre l'embellissement de la ville, de nouveaux massifs ont été réalisés par les agents municipaux. Ici à l'entrée des Boissières depuis la rue du Petit Orme.

# Concert au profit de l'Association pour le Développement du Népal

Un concert de la chorale "scène de familles" est organisé le dimanche 31 mai à 16h30 à l'espace Soutine de Lèves par l'Association pour le Développement du Népal (ADN) afin de récolter des fonds pour les villageois du Népal. Le président Jean Vénara, habitant de Lèves, nous présente son association.



L'association souhaite construire des réserves d'eau pour distribuer l'eau dans chaque maison du village de Bagam.

## Jean Vénara, présentez-nous votre association.

L'Association pour le développement du Népal « ADN » créée en 2011 à la suite d'un trek effectué l'année précédente au Sanctuaire des Annapurna par un groupe de randonneurs de l'agglomération de Chartres, a pour but l'amélioration des conditions de vie de ce pays pauvre. A ce jour l'association compte environ 120 adhérents.

## Quelles sont les actions mises en place ?

Grâce aux adhésions, dons, organisation de concerts, pièce de théâtre, voyages solidaires, vente de produits du Népal. L'ADN a engagé de nombreuses actions humanitaires en faveur de villages népalais. Depuis 15 ans la somme de 100301 € a servi au financement de plusieurs projets dans 9 villages :

Mérangding, petit village à 2210 m, situé à l'est du Népal de 250 habitants d'où notre guide et plusieurs porteurs étaient issus, a bénéficié le premier de l'aide de notre association pour :

- Achat de matériaux pour la construction d'un local polyvalent (qui a servi de salle de cours),
- Pendant 6 ans des cours d'alphabétisation ont été donnés par deux professeurs aux femmes,

- Des panneaux photovoltaïques pour le collège et le dispensaire,
- 10 ordinateurs pour l'école, distribution de 250 sacs à dos pour les écoliers,
- Construction de réserve d'eau et distribution de l'eau au village (30 km de tuyauterie),
- Achats de tôles après les séismes de 2015,,
- Générateur électrique.

Les villages : d'Angpang, Patale, Bhumethan, Balhé, d'Okhareni, d'Opsa et Chyangsar ont bénéficié de travaux d'adduction d'eau permettant aux villageois d'avoir de l'eau à proximité. Les élèves des écoles ont reçu des sacs à dos. L'ADN continue à répondre aux demandes émanant de villages avoisinants.

## Pouvez-vous nous détailler votre projet 2026 et à quoi serviront les fonds récoltés lors du concert du 31 mai ?

En 2026, le village de Bagam à 2750 m situé à l'est du Népal dans la région de Solukhumbu dans la vallée de l'Everest. 65 maisons, 260 personnes une école de 150 élèves et 10 enseignants bénéficiera du financement des travaux d'adduction d'eau pour un budget de 8500 €.

Déterminée à poursuivre ses actions humanitaires. L'Association pour le Développement du Népal appelle de généreux donateurs à lui donner les moyens d'œuvrer sans discontinuer en faveur d'une population rurale encore très démunie. Le dimanche 31 mai, en fin d'après-midi, un concert sera donné à l'Espace Soutine au profit de ses actions caritatives.

Les villageois du Népal ont besoin de nous. Nous avons besoin de vous.

### CONCERT

Dimanche 31 mai 16h30  
espace Soutine

Ouvert à tous - participation au chapeau

# Vie des associations

## FOOTBALL CLUB DE LÈVES



### Rejoignez le Pôle féminin du FC Lèves

Dans une volonté de développement du football féminin au sein du club, le FC Lèves souhaite développer son pôle dédié aux joueuses, aux éducateurs/éducatrices et à toutes les personnes souhaitant s'investir dans cette dynamique. L'objectif est de structurer et de faire grandir la pratique féminine, du football animation jusqu'au football compétition, dans un cadre convivial, formateur, adapté à tous les niveaux.

Le club recherche de nouvelles joueuses âgées de 5 à 12 ans, mais également des bénévoles, coachs ou dirigeants désireux de participer à la vie sportive et associative. L'accompagnement, la formation et l'esprit d'équipe sont au cœur du projet, afin de permettre à chacune de progresser et de s'épanouir au sein d'un club à taille humaine. Des portes ouvertes sont organisées chaque mercredi à partir du 29 avril de 17h50 à 19h15 au Complexe sportif Michel Castaing (12, rue de Josaphat, 28300 Lèves). Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues pour découvrir le projet et rencontrer les encadrants.

Contact : M. Yvan Vannier (réfèrent club du Pôle féminin) au 06 88 68 32 80  
Mail FC Lèves : 519137@lcfot.fr

## CHARLES GAUTIER

L'Association compte à ce jour 170 adhérents.

Tous les jeudis après-midi, le club rassemble entre 40 et 48 personnes pour jouer à divers jeux de société (Belote, Rami, Tarot...)

Le nouvel atelier couture, broderie, canevass.... du mardi après-midi réunit entre 10 et 15 personnes.

Nous étions 41 personnes à la journée du 13 mars avec le groupe Florilège qui nous a octroyé une aide financière afin de nous permettre d'acheter des lots ou bons d'achats pour notre loto annuel.

Nous rappelons que notre repas annuel est programmé pour le **dimanche 7 juin** et se déroulera à l'Espace Soutine.

La sortie au Puy du Fou les **20 et 21 juin** permettra à 30 adhérents de découvrir ce merveilleux site.

## AMICALE LAIQUE

### Les prochains spectacles de la Boîte à Eux

Ce mois de mai, la troupe de théâtre de l'Amicale laïque de Lèves présente sa nouvelle pièce Espèces menacées de Ray Conney adaptée à l'origine par Gérard Jugnot et Michel Blanc. Un vaudeville explosif, une aventure rocambolesque où suspens, rebondissements et humour restent les fils conducteurs de la première à la dernière réplique. De quoi combattre toute morosité !

A l'Espace Soutine de Lèves, les **J14, V15, S16, M19, M20, J21, V22, S23 mai à 20h30, et D24 mai 15h30.**

Le deuxième événement important à retenir est le spectacle proposé par l'Amicale à l'occasion de son 130ème anniversaire. Il se déroulera à l'Espace Soutine le **mercredi 25 novembre 2026** et s'intitulera L'Amicale fait son cirque. Tout un savant programme puisque cette soirée extra-ordinaire sera le savant mélange d'aventures « cabaresques », musicales et circassiennes !

## LES AMIS DU LÈVES MUSIC BAND

L'année musicale suit son cours pour nos orchestres. Fin mars, le Vivace a dit au revoir à son chef d'orchestre depuis 2019, Harry Cook, en lui souhaitant une bonne retraite. Désormais, les répétitions se font sous la direction de Sylvain Chiesa, professeur de clarinette à l'école de musique, avec qui nous avons hâte de travailler sur les futurs événements.

Le prochain, qui se prépare activement, sera la Guinguette aux étangs, le 13 juin. Le Fairy Feet Bigband et l'ensemble Élévation seront de la partie à la Grange aux 4 Vents et notre association assurera buvette et petite restauration. Tous les ingrédients seront réunis pour passer une belle soirée, en espérant une aussi grande réussite que l'an dernier !

## JUDO CLUB DE BEAUCE



### Ces dernières semaines ont été placées sous le signe de l'accueil.

A commencer par le club de Châteauponsac (Haute Vienne) que nous avons eu le plaisir de recevoir pendant les vacances de février. Nos judokas ont pu découvrir d'autres méthodes pédagogiques, faire face à de nouvelles confrontations, mais également s'initier au jujitsu et au chanbara avec un maître en la matière.

Des moments forts d'échanges et de partages, la création de liens, que ce soit au travers du judo, mais également des moments de convivialité : soirée pizza (Le Don Camillo), laser game et bowling (Barjouville), et bien évidemment la découverte de Lèves et de la vallée de l'Eure en mode sportif ou balade digestive.

Courant mars, nous avons également eu le plaisir et l'opportunité d'accueillir l'entraînement départemental d'Eure et Loir.

Deux séances étaient proposées, une pour les benjamins-minimes et l'autre pour les cadets à vétérans.

L'occasion pour nos judokas qui ne peuvent généralement se déplacer à ces sessions de pouvoir bénéficier d'une séance spéciale ne-waza (sol) dans leur dojo, mais également de se confronter et de rencontrer d'autres combattants.

Très bonne ambiance et bon état d'esprit qui aura permis à certains judokas du département de découvrir le dojo de Lèves.

Le mois de Mars aura été également placé sous la reprise de la compétition pour les plus jeunes avec la participation :

- au Tournoi du perche : 7 participants dont 2 or, 1 argent, 1 bronze et 3 combattants à la 4ème place
- au tournoi JEC : 3 participants dont 2 or et une 5ième place
- à l'animation Renardo / Samourai : 1 participant en argent

Le comité 28 a également relancé cette année les compétitions par équipes adultes (loisirs et compétitions -sauf C'Chartres Judo-) au travers de la 1ère édition de la Musashi Cup.

Un super état d'esprit, de partage et de convivialité où l'équipe sénior s'est qualifiée pour les phases finales le **13 Juin** à la salle Jean Cochet en finissant 6ème sur 13 équipes.

Une fin de saison qui s'annonce entre autre avec quelques compétitions au calendrier et la découverte de Châteauponsac.

## ABEILLE LÉVOISE



Le printemps est une période essentielle pour les abeilles. Avec le retour des floraisons, elles reprennent activement leur travail de butinage et participent à la pollinisation, indispensable à la biodiversité et à notre

alimentation. Cette année toutefois, les conditions météorologiques inhabituelles nous rappellent la fragilité de ces équilibres naturels : la douceur précoce du mois de mars a accéléré le développement des colonies, avant qu'un début avril plus froid ne vienne perturber leur dynamique. Ces variations soudaines déstabilisent les abeilles et prennent également de court les apiculteurs, confrontés de plus en plus souvent aux effets concrets des changements climatiques. L'association Abeille Lévoise poursuit son engagement pour sensibiliser habitants et jeunes générations à l'importance de préserver les abeilles et leur environnement. Chacun peut contribuer, par des gestes simples, à favoriser leur présence et à soutenir la biodiversité locale.

## ADQL



Le dimanche 12 avril 2026 l'ADQL a proposé une nouvelle activité : un jeu de piste permettant une promenade avec la découverte de notre environnement proche.

Le rendez-vous était fixé à la Grange aux 4 vents. Des énigmes nous ont conduit vers le parc à moutons, la ballastière, les lavoirs et les saules. Chaque arrêt était l'occasion d'apprendre l'histoire de notre quartier.

Merci à Mylène d'avoir concocté cette activité qui a permis aux participants de se rencontrer et de renforcer leur cohésion autour des épreuves. Tout cela s'est terminé autour d'un « pot de l'amitié » dans le magnifique jardin d'Hervé Loire. Merci pour son accueil.

Rendez-vous à la Grange aux 4 vents pour notre fête des voisins le **samedi 30 mai 2026**.

## ■ FNACA - 19 MARS 2026

64ème anniversaire du Cessez-le-Feu de la guerre d'Algérie

La commémoration de cette journée a été célébrée à 18 heures au cimetière de Lèves. Ce 19 mars a connu une participation importante pour honorer les camarades de toutes guerres, morts au champ d'honneur.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Rémi MARTIAL, maire et conseiller départemental. Monsieur Joël HOUVET, adjoint, dirigeait le déroulement de la manifestation. On note également la présence de certains adjoints dont Monsieur LE CALVE, Monsieur LECOINTRE et plusieurs conseillers municipaux dans l'assistance.

Monsieur François DAUVILLIER était entouré d'une délégation d'anciens combattants et des membres de son conseil d'administration.

Ainsi cette forte assistance a formé un cortège précédé de musiciens de l'école de musique lévoise et de 6 élèves élus au conseil municipal des jeunes. Les 2 tombes de nos camarades lévois (Robert DEVAUX

et Jacky LARUE) ont été fleuries.

Le traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts a été effectué respectivement par le comité local et la municipalité. Ceci précédait la lecture des 2 messages. François Dauvillier, président de la FNACA a lu celui de la fédération nationale, suivi du message du texte de la secrétaire d'Etat au ministère des armées par Rémi Martial, maire. Ces lectures laissent toujours planer beaucoup d'émotion et rappellent l'arrêt des hostilités tant souhaitées !

La Marseillaise fut entonnée et le cortège, reformé dans l'ordre du départ, se dirigea vers le préau des écoles.

La présence des jeunes conseillers permet de souligner l'importance de ce jour d'anniversaire. Il faut tout mettre en œuvre pour leur transmettre le souvenir de leurs ancêtres. La commune de Lèves essaie de donner toujours une dimension particulière à ces rendez-vous commémoratifs.

La soirée s'est terminée par le traditionnel vin d'honneur offert à tous les participants par la municipalité.

## ■ UNION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les prochaines cérémonies de mémoire auront lieu aux dates suivantes. Nous comptons sur une participation nombreuse.

- **Dimanche 26 avril** : journée du souvenir des déportés.

Rassemblement à 9 h.30 à la porte du cimetière

Dépôt de gerbes au monument aux morts

- **Vendredi 1er mai** :

17 h.45 : rassemblement en haut de la route de Chavannes

18 h.00 : cortège vers le Mémorial de Chavannes

18 h.10 : cérémonie en mémoire des résistants fusillés à Chavannes

18 h.50 : vin d'honneur

- **Vendredi 8 mai** : 81ème anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale

09 h.45 : rassemblement place de l'église

10 h.00 : office religieux

11 h.10 : défilé

11 h.20 : cérémonie au Monument aux Morts

12 h.00 : vin d'honneur

- **Jedi 18 juin** : Appel du Général de Gaulle

18 h.00 : rassemblement à la porte du cimetière

Dépôt de gerbes au monument aux morts

## ■ C2L

La conférence « rendez-vous avec la culture anglaise » a eu lieu le mercredi 4 mars 2026 à l'Espace Soutine à Lèves, sur le thème Greenwich et son méridien. C'était la 3ème conférence organisée par notre association et le public est de plus en plus nombreux, 133 personnes étaient présentes cette année. Odile Vanneau, orchestre ce rendez-vous culturel et nous fait voyager outre Manche.

Dans le cadre des visites de la ville en anglais, la découverte des extérieurs de la Fondation d'Aligre a eu lieu le 28 mars. Une quinzaine de personnes ont suivi le guide Graham Inns sur le parcours, et ont été captivés.

**Pour la rentrée de septembre 2026**, nous envisageons d'ouvrir un nouveau cours anglais adulte pour vrai débutant. Si vous n'avez jamais étudié l'anglais à l'école ou si vous voulez revoir les bases nécessaires à la pratique de la langue, ce cours sera pour vous. La seule condition d'ouverture sera liée au nombre de participants soit 7 minimum.

Pour tout renseignement 06 76 99 17 98 ou mail [cholin.annie@gmail.com](mailto:cholin.annie@gmail.com)

La Présidente C2L, Annie CHOLIN



## TENNIS CLUB DE LÈVES



Mars Avril est un entre deux pour les championnats par équipes et nos joueurs rechargent leur batterie et travaillent la technique sous la houlette de nos coachs : Fanny, Chloé et Martin. Alors place aux jeunes pour les compétitions avec pour beaucoup des premières fois. Des tournois organisés par le club de Lèves mais aussi le championnat par équipe des premiers compétiteurs ou encore le challenge sportif. Premières fois aussi pour certaines de nos compétitrices adultes qui découvraient les matchs lors des raquettes fft organisées par le comité. Alors à tous ces compétiteurs, bravo et n'hésitez pas à venir les encourager.

Mais le tennis club de Lèves s'est aussi un club inclusif avec bien sûr du tennis santé toute l'année et sa fameuse semaine de la santé et du bien être qui revient fin mai (voir agenda). Mais c'est aussi la découverte du tennis fauteuil pour nos jeunes adhérents qui ont pu s'y essayer et taper la balle contre Lucas, joueur paratennis. Un super moment possible grâce à Fanny, Chloé T le CD handisport et Lucas Gilles alors merci !

Dernière ligne droite pour la saison avec les championnats par équipe été, la fête de fin d'année et le stage de début d'été.

## SEDB

Le 5 mars 2025, SEDB28 a tenu son Assemblée Générale annuelle au pôle associatif rue de Bailleau. En présence de Monsieur Joël Houvet adjoint au maire de Lèves, du président Alain Lhémy et de plusieurs membres de l'association. Des personnes dont le parcours en tant que bénévole depuis de longues années est remarquable, ont reçu une médaille et un diplôme pour les récompenser de leurs engagements assidus et variés. Au total 5 personnes ont



été distinguées (2 bronze et 3 d'argent). Une médaille de bronze a été décernée à Nadia Goncalves, lévoise, très impliquée dans le domaine des jumelages en particulier. Madame Viviane SEIGNERET de Chateaudun a reçu une médaille d'argent pour son attachement à la Croix Rouge depuis 1981, à M.FOLLEAU actif au club de l'amitié de Luisant depuis 2000, à Francis BARRIERE actif à l'union sportive de st Georges de 1968 à 1972 et à d'autres associations et à Mme Coutois Responsables à différentes associations de Mainvilliers depuis 1989. Tous ont été chaleureusement remerciés et applaudis pour leur beau palmarès de bénévoles, sans lesquels beaucoup d'associations ne pourraient pas survivre. SEDB28 est toujours à recherche de nouveaux adhérents pour développer des actions, soutenir et promouvoir le bénévolat. N'hésitez pas à nous rejoindre. A noter aussi l'installation de notre Porte-drapeau officiel de l'Association M.Maury Michel qui sera présent à chaque cérémonie officielle.

## LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-LAZARE

Chers Lévois, chers amis,

Le précédent Pied de Fée vous a informé de la constitution depuis le 6 janvier dernier de notre association d'intérêt public « AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-LAZARE DE LEVES (AEL) » qui va œuvrer à la mise en valeur du patrimoine et au rayonnement de notre église.

Notre bureau a été élu et comprend : Monique Gallois Secrétaire, Patrice Cornet Trésorier, Bénédicte Parnaudeau Vice-Présidente et moi-même Denis Legrand Président.

L'AEL est à présent ouverte à tous ceux qui veulent nous rejoindre et s'associer à nos projets.

A cet effet l'AEL vous propose de participer à une réunion d'information et d'échanges le **12 mai** prochain à 18h00 à la salle paroissiale. Les sujets suivants seront abordés :

- Compte rendu des premières actions de l'AEL
- Histoire de l'église Saint Lazare – Visio
- Proposition d'organiser 2 ou 3 visites guidées de l'église avant sa

fermeture pour travaux

- Recueil des adhésions de ceux qui le souhaitent

N'hésitez pas d'ici là à nous contacter pour échanger.

Dans cette attente, l'AEL vous exprime sa joie et sa fierté d'œuvrer, à sa mesure, à la conservation et au rayonnement de notre église Saint Lazare.

Denis Legrand

Contacts: Denis Legrand 06 98 18 37 42

Patrice Cornet 06 28 42 43 74

## 30 ANS DE CLUSTER

### RÉTROSPECTIVE : 2006-2016 : MATURITÉ ARTISTIQUE ET ANCRAGE RÉGIONAL

(2/3)

Avec l'arrivée de Sébastien Bouvet à l'été 2006, Cluster entre dans une nouvelle phase, marquée par une volonté d'explorer des univers musicaux variés tout en renforçant son identité chorale. Dès 2007, la chorale se frotte à la musique baroque anglaise avec des extraits des « Funerals of Queen Mary » de Purcell, puis se lance dans de grands rassemblements choraux avec les rencontres Schoralia au Zénith d'Orléans : un programme autour de William Sheller en 2008, puis un autre sur Carmen de Bizet en 2010. Ces expériences de scène partagée avec de nombreux chœurs et musiciens confirment la place de Cluster dans le réseau choral de la région Centre Val de Loire.

La dimension d'échanges inter-chorales se renforce avec le jumelage musical informel noué avec la chorale Arpège de Guingamp. En 2009, Cluster est invité en Bretagne pour une série de concerts communs dans plusieurs églises, avant de recevoir à son tour Arpège à Lèves en 2012 pour un programme mêlant extraits de Carmen et Gloria de Vivaldi. Parallèlement, la chorale continue d'animer la vie musicale locale et d'explorer de nouveaux univers, comme en 2011 avec un concert entièrement consacré à Michel Legrand au COMPA de Chartres.

Au fil des années 2010, l'habitude des « concerts du Nouvel An » s'installe et structure la saison, tout en laissant la place à des projets plus thématiques. Sous la direction d'Anne Rose Garnier, qui succède à Sébastien Bouvet après 2012, la chorale participe par exemple en 2013 au festival des chorales d'Illiers Combray, où elle a l'occasion de travailler avec le chef de chœur Loïc Pierre, fondateur de l'ensemble professionnel Mikrocosmos. Les rendez vous réguliers avec le public – concerts de Nouvel An, Fête de la musique dans les jardins de la Fondation d'Aligre, programmes autour des chœurs d'opéra avec la classe de chant, et, en 2016, projet d'opéra avec orchestre symphonique et rencontre avec la chorale Y'a d'la voix de Nanton – témoignent d'une décennie de maturité artistique, où Cluster alterne grands projets, ancrage local et ouverture vers d'autres ensembles.

Prochaines dates de concert : Festivoix, les **2, 3 et 4 juin 2026**, à l'espace Soutine. Entrée gratuite sur réservation, participation libre. L'ensemble vocal Cluster se produit le **2 juin**.

## LES AMIS DE L'ABBAYE DE JOSAPHAT



Le 8 avril l'association « Les Amis de l'Abbaye de Josaphat » a organisé une journée à Thiron-Gardais. Un groupe de 29 personnes – mené par la fidèle et remarquable guide conférencière Véronique Domagalski – a visité l'abbaye de Tiron-Gardais le matin et le collège royal et militaire l'après-midi. Pour la plupart des participants ce fut une découverte complète de ce lieu contemporain de l'abbaye de Josaphat. Les riches et passionnants commentaires de notre guide ont permis à chacun de s'imaginer l'importance de cette abbaye au Moyen Age et la vie des moines qui y vivaient. La visite du Musée du Collège et les balades au milieu des superbes différents jardins (avec ses deux arbres remarquables) ont enchanté tout le groupe. Le soleil et le ciel bleu qui ont accompagné toute cette journée n'a fait qu'ajouter au plaisir de parcourir cet autre site exceptionnel du patrimoine eurélien. N'oublions pas la sympathique pause déjeuner à Frazé où les rencontres et échanges ont été très conviviaux. Chacun est reparti ravi avec le souvenir de moments très enrichissants et chaleureux.

## LES PTITS LÉVOIS



Ce vendredi 10 avril et sous un soleil radieux, nous avons pu organiser le traditionnel carnaval de Lèves. Au départ de l'école maternelle, avec de nombreux déguisements pour les petits et les grands et sous la houlette d'une batucada endiablée, nous avons rejoint la cour de l'école Jules Vallain en déambulant dans les rues pour brûler M. Hiver. A l'issue de l'animation, nous avons organisé l'apéro des parents qui s'est déroulé dans une ambiance détendue juste avant le début des vacances scolaires.

Nous tenons à remercier les services de la Mairie pour le prêt du matériel, La Police Municipale et les signaleurs qui ont pu sécuriser le parcours, l'association Lèves-toi et Marche pour la voiture balai, Le Centre de Loisirs pour la confection de la tête de M. Hiver, M. Vassart pour le prêt de la paille et Madame Laban pour la création du costume.

La fête des P'tits Lévois se tiendra le **dimanche 07 juin 2026** de 10h à 17h dans la cour de l'école Jules Vallain. Nous allons avoir besoin de bénévoles pour aider au montage/démontage, à la tenue des stands, de l'accueil et de l'espace restauration.

Merci d'indiquer vos disponibilités à l'adresse mail suivante : [lesptitslevois@gmail.com](mailto:lesptitslevois@gmail.com). On compte sur vous :).

## LÈVES-TOI ET MARCHÉ



Deux animations sont en préparation : le CHAVANNE'S BROC (14/05/2026) et la course de canards (10/07/2026).

Retrouvez toutes les informations sur [www.levs-toi-et-marche.fr](http://www.levs-toi-et-marche.fr)

## TWIRLING DANCE CLUB DE LÈVES

Entre spectacle et solidarité : le Twirling Dance Club de Lèves en lumière

Le Twirling Dance Club de Lèves présentera son gala de fin d'année le **dimanche 14 juin 2026** à l'espace Soutine.

Pour cette édition 2026, les athlètes embarqueront le public dans un univers rempli d'émotions autour du thème des comédies musicales. À travers des chorégraphies collectives préparées avec rigueur et passion tout au long de l'année, chacun pourra découvrir le fruit d'un engagement quotidien, fait de travail, de dépassement de soi et de moments partagés.

Plus qu'un simple spectacle, ce gala est le reflet d'une aventure humaine, où chaque licencié évolue, progresse et trouve sa place au sein du groupe. Derrière chaque prestation, il y a des heures d'entraînement, mais aussi des liens forts, de la complicité et une même passion qui rassemble.

Dans cette continuité, le club poursuivra cette dynamique le **dimanche 21 juin 2026** au Gymnase Michel Castaing lors de son championnat interclub, organisé en partenariat avec deux autres clubs.

Cette journée prendra une dimension toute particulière puisqu'elle sera dédiée à la lutte contre la mucoviscidose.

## LE COMITÉ DES FÊTES

Le printemps est déjà présent et annonce non seulement les fleurs, le soleil, les futures vacances mais aussi le BRIC A BRAC DU COMITE DES FETES LE : **Dimanche 28 JUNI 2026**.

Soyez nombreux à partager ce moment avec nous. Une restauration sera mise en place, moment agréable de partage.

La chasse aux oeufs a bien eu lieu le 29 mars près des tennis. Nous avons fait des enfants heureux.

Cependant nous n'avons pas eu la fréquentation espérée, les enfants des écoles n'ayant pas tous reçu l'information à la suite d'un incident indépendant de notre volonté.

Voici les activités de nos sections :

« Les tricopines » sont heureuses de vous accueillir à la salle « Françoise Donneau » dans l'espace Gabriel Loire pour le CAFE TRICOT :

En mai 2026 : les **lundis 4 et 18** à 14h00

Les **samedis 2 et 16** à 10h00

En juin 2026 : les **lundis 8 et 22** à 14h00

Les **samedis 6 et 20** à 10h00

« Je patch et je couds ». Muriel sera ravie de vous accueillir dans la salle N°2 de l'espace SOUTINE.

En mai 2026, les **mardis 12 et 26** de 14h00 à 21h00

En juin 2026, les **mardis 9 et 23** de 14h00 à 21h00

Retrouvez toutes ses informations sur [www.levs-toi-et-marche.fr](http://www.levs-toi-et-marche.fr)  
Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur vos projets, vos idées et vos envies.

Au-delà de la compétition, c'est une cause qui touchera les cœurs : une partie de la cagnotte sera reversée à Cédric et Angéline Faurieux, dont le jeune fils Valentin est atteint de cette maladie. À travers ce geste, le club souhaite apporter son soutien, mais aussi rappeler l'importance de la solidarité et de l'entraide. Ces deux rendez-vous illustrent pleinement l'esprit du club : allier passion sportive, partage et engagement humain.

Gala : **Dimanche 14 juin 2026**

Lieu : Espace Soutine – Lèves

Horaires : 13h30

Interclub : **Dimanche 21 juin 2026**

Lieu : Gymnase Michel Castaing – Lèves

Horaires : dès 09h



## LÈV'ART



# État-civil et urbanisme

## État-civil (jusqu'au 16 avril 2026)

### MARIAGE

11 avril 2026  
Charlotte COLIN et Romain CHENARD

### DÉCÈS

07 mars 2026  
Jeanne DANIEL épouse GALLAND

08 mars 2026  
Alain FRANÇOIS

11 mars 2026  
André AZOU

24 mars 2026  
Yvette LHOPIEAU veuve GOURHANT

08 avril 2026  
Gérard GEORGET

## Urbanisme (jusqu'au 16 avril 2026)

### Autorisations en instruction

<b>Déclarations préalables</b> DP 028 209 26 00021	18 Avenue Victor Schoelcher	Isolation thermique par l'extérieur	DP 028 209 26 00040	18 rue Jean Moulin	Modifications des murs extérieurs, portails et ouverture pour accès véhicules et monter le mur à 1m80
DP 028 209 26 00022	1 rue Jean Jaurès	Remplacement et création de fenêtres de toit			
DP 028 209 26 00023 DP 028 209 26 00024	51 rue de Chavannes 9 rue des Hauts de Fresnay	Remplacement portail Remplacement de porte-fenêtre et volets	DP 028 209 26 00041	121 Avenue de la Paix	Pose de vélux 134*98 façade nord / sud
DP 028 209 26 00025	9 rue des Hauts de Fresnay	Pose d'un volet roulant électrique	DP 028 209 26 00042	25 Allée du Clos Renault	Construction d'une véranda en extension d'une maison individuelle
DP 028 209 26 00026	13 Avenue Victor Schoelcher	Construction d'une pergola bio-climatique	DP 028 209 26 00043	74 rue de Bailleau	Construction clôture + portail
DP 028 209 26 00027	6 résidence des Cèdres	Changement de portail / Ravalement de façade	<b>Permis de construire et démolir</b> PD 028 209 26 00001 PC 028 209 24 00011 M01	16 bis rue Alphonse Jacquet 74 rue de Bailleau	Démolition mur Modification de teinte de ravalement
DP 028 209 26 00028	10 Allée des Laris	Enduit façade maison + arrière garage	PC 028 209 26 00003	Avenue Geoffroy de Lèves	Construction maison individuelle
DP 028 209 26 00029	32 rue des Hauts de Fresnay	Remplacement des portes d'entrée en bois	PC 028 209 26 00004	81 Avenue de la Paix	Construction maison individuelle
DP 028 209 26 00030	65 route du Bois de Lèves	Installation de panneaux photovoltaïque sur toit	PC 028 209 26 00005	10 rue de la Butte Celtique	Extension de l'entrepôt
DP 028 209 26 00031	21B rue de la Voie Romaine	Réparation de piliers + pose de nouveau portail et clôture sur le côté	PC 028 209 26 00006	82 rue de Bailleau	Construction de deux maisons individuelles
DP 028 209 26 00032 DP 028 209 26 00033	22 rue des Lucasses 9 rue Jean Moulin	Ravalement des façades Changement et création ouverture + Remplacement des fenêtres, vélux	PC 028 209 26 00007	16 bis rue de Longsault	Création d'un carport en bois
DP 028 209 26 00034	4 chemin de la vallée	Nettoyage murs / peinture rénovation	PC 028 209 26 00008	123 route de Chavannes	Construction d'une maison avec piscine creusée
DP 028 209 26 00035 DP 028 209 26 00036	3 Allée des Iris 19 Avenue de Soutine	Installation d'un poêle bois Démolition d'un chalet vétuste pour construction d'un garage	PC 028 209 26 00009	151 Avenue de la Paix	Construction de 5 maisons individuelles de type mono familial
DP 028 209 26 00037 DP 028 209 26 00038	18 rue du Moulin Vent 7 bis rue de la Butte Celtique	Changement de portail Installation d'antennes de radiocommunications	PC 028 209 26 00010 PC 028 209 26 00011	14 rue de Bailleau 5 rue George Sand	Construction d'un carport Réalisation d'une extension accolée à l'habitation en RCH et combles
DP 028 209 26 00039	67 route de Chavannes	Remplacement des piliers existants en mauvais état			

### Autorisations délivrées

<b>Déclarations préalables</b> DP 028 209 26 00019	5 Clos de Longsault	Isolation pas l'extérieur et réfection de toiture	DP 028 209 26 00029	32 rue des Hauts de Fresnay	Remplacement des portes d'entrée en bois
DP 028 209 26 00020	25 B rue du Bout du Val	Remplacement houteaux par vélux	DP 028 209 26 00030	65 route du Bois de Lèves	Installation de panneaux photovoltaïque sur toit
DP 028 209 26 00021	18 Avenue Victor Schoelcher	Isolation thermique par l'extérieur	DP 028 209 26 00032 DP 028 209 26 00035	22 rue des Lucasses 3 Allée des Iris	Ravalement des façades Installation d'un poêle à bois
DP 028 209 26 00022	1 rue Jean Jaurès	Remplacement et création de fenêtres de toit	<b>Permis de construire</b> PC 028 209 20 00019 M03 PC 028 209 24 00011 M01 PC 028 209 26 00004	72 Avenue de la Paix 74 rue de Bailleau 81 Avenue de la Paix	Modification du PC suite au RDV pour la DAACT Modification de teinte de ravalement Construction maison individuelle
DP 028 209 26 00023 DP 028 209 26 00024	51 rue de Chavannes 9 rue des Hauts de Fresnay	Remplacement portail Remplacement de porte-fenêtre et volets	PC 028 209 26 00003	Avenue Geoffroy de Lèves	Construction maison individuelle
DP 028 209 26 00025	9 rue des Hauts de Fresnay	Pose d'un volet roulant électrique			
DP 028 209 26 00028	10 Allée des Laris	Enduit façade maison + arrière garage			

# Conseil Municipal

## Séance du 09 février 2026

### 1. Fiscalité communale -Vote des taux 2026

En 2025, les taux des trois taxes directes locales ont été fixés à :

- Taxe d'habitation : 16,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 51,19 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,18 %

Pour l'année 2026, les taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties sont maintenus au même niveau que 2025.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,  
VU le code général des impôts,  
VU la commission générale du 02 février 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE au titre de l'année 2026, le taux des trois taxes directes locales à :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 51,19 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,18 %

### 2. Budget 2026 - Reprise anticipée des résultats prévisionnels (budget ville de Lèves)

L'article L2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

Il est possible au Conseil Municipal de reprendre par anticipation les résultats 2025, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé de 2025 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2026.

L'affectation en 1068 (investissement) reste une provision jusqu'au vote de la délibération d'affectation des résultats définitive qui intervient après le vote du compte administratif.

Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause avant la fin de l'exercice 2026.

Il est proposé la reprise anticipée des résultats suivants :

Réalisé	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025
Fonctionnement (excédent)	4 901 669,05	6 470 023,08	1 568 354,03
Investissement (déficit)	2 259 976,01	2 158 525,54	-101 450,47
Global (excédent)	7 161 645,06	8 628 548,62	1 466 903,56

	Résultat de clôture 2025	Part affectée à l'investissement	Part affectée au fonctionnement
Fonctionnement (excédent)	1 568 354,03	1 418 354,03	150 000,00
Investissement (déficit)	101 450,47	106 719,51	

	DEPENSES RAR	RECETTES RAR
Investissement	530 679,58	485 249,56

qui permet de reporter au budget de manière anticipée les résultats de l'exercice antérieur,  
VU l'instruction comptable M57,

CONSIDERANT que les affectations seront également inscrites au budget primitif ainsi que les restes à réaliser,

CONSIDERANT que la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif,

VU la commission générale du 2 février 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte pour le budget 2026, la reprise anticipée des résultats comme indiqué ci-dessus,

APPROUVE la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025 ainsi que les restes à réaliser, du budget principal (ville),

AUTORISE monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent.

### 3.Exercice 2026 - Budgets primitifs - Annexes

Lors de sa séance du 15 décembre 2025, le Conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la ville pour la période 2026-2028.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, ont été élaborés les budgets primitifs pour 2026 pour la ville de Lèves et l'Espace Soutine.

Il est rappelé que le budget « ville » intègre la reprise anticipée des résultats et les restes à réaliser conformément à l'article L2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après avoir pris connaissance du projet des budgets primitifs de l'exercice 2026 de la commune et de l'Espace Soutine, les inscriptions budgétaires s'élèvent en dépenses et en recettes à :

Commune de LEVES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	6 225 000,00 euros	4 993 354,03 euros
DEPENSES	6 225 000,00 euros	4 993 354,03 euros

Espace SOUTINE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	140 700,00 euros	0
DEPENSES	140 700,00 euros	0

VU la commission générale en date du 02 février 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 voix contre,

VOTE tels que présentés les budgets primitifs 2026.

### 4. Exercice 2026 – Octroi de subventions de fonctionnement aux associations - Annexe

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la ville de Lèves apporte un soutien financier par le versement d'une subvention de fonctionnement aux associations.

Après examen des demandes formulées par les associations et au regard du règlement d'attribution des aides communales, monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer les subventions de fonctionnement pour l'exercice 2026 selon le document annexé.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),  
VU la délibération du conseil municipal en date du 09 février 2026 relative au budget primitif de la commune pour l'année 2026,  
VU la délibération n° 91-17 du conseil municipal en date du 19 décembre 2017 relative au règlement d'attribution des aides communales,  
VU les demandes de subvention formulées par les associations,  
VU la commission générale du 02 février 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le versement des subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2026, dont le montant global a été voté au budget primitif 2026,

AUTORISE monsieur le Maire à procéder aux versements des montants relatifs aux subventions des associations telles que votés.

### **5. Avenant n°1 Convention financière contre remise d'équipements entre la commune de Lèves, Chartres métropole et Chartres aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement du Cœur de village à Lèves Phase 3 - Annexe**

Par délibération en date du 15 octobre 2020, la commune de Lèves a décidé de confier à Chartres Aménagement, par voie de concession, la réalisation de l'opération d'aménagement de son Cœur de Village. Cette concession d'aménagement a été approuvée par résolution du Conseil d'Administration de Chartres Aménagement en date du 8 octobre 2020 notifiée à Chartres Aménagement le 20 novembre 2020.

Ladite concession d'aménagement a pour objet la réalisation de l'opération d'aménagement du Cœur de Village et prévoit notamment la rénovation des espaces publics en place dont la réfection des réseaux existants. Elle prévoit par ailleurs que la SPL peut recevoir dans les conditions de l'article L 300-5 du code de l'urbanisme des subventions versées par d'autres collectivités territoriales en vue des actions qu'il aura à mener dans le cadre de ladite concession.

Par délibération n° 12/25 du 10 février 2025, le Conseil municipal avait approuvé la convention initiale qui fixait les modalités et le versement d'une participation par Chartres métropole, au profit de la SPL Chartres Aménagement au titre de l'opération d'aménagement du Cœur de Village (phase 3) dont le montant global était fixé à 205 000 euros HT. Ce montant était affecté au financement du renouvellement des réseaux et équipements d'éclairage public, du réseau d'eaux pluviales et d'eau potable.

Un avenant n°1 est proposé qui modifie le montant de la participation, ce dernier étant évalué à 221 375,35 euros HT, hausse résultant du coût des travaux plus élevé que l'estimation réalisée par le maître d'œuvre.

VU l'article L300-5 du Code de l'Urbanisme,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la commission générale en date du 02 février 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention financière contre remise d'équipements entre la commune de Lèves, Chartres métropole et Chartres aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement du Cœur de village à Lèves (Phase 3),  
DONNE son accord pour le versement par Chartres métropole, au profit de la SPL Chartres Aménagement au titre de l'opération d'aménagement du Cœur de Village (phase 3) pour le montant de 221 375,35 euros HT,  
AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à procéder à

la signature de l'avenant n°1 à la convention financière initiale contre remise d'équipements entre la commune de Lèves, Chartres métropole et Chartres aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement du Cœur de village à Lèves.

### **6. Personnel communal – Ouverture de postes pour les emplois ALSH et service technique**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. L'organe délibérant doit mentionner sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter.

Afin d'assurer le surcroît d'activités aux ALSH maternels et élémentaires ainsi qu'au service technique, il est nécessaire de créer des emplois d'adjoint d'animation territoriale et d'adjoint technique territorial.

Conformément à l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, il peut être fait appel à des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à accroissement temporaire d'activité.

Les recrutements seront effectués en fonction des effectifs prévisionnels. La rémunération s'effectuera selon les grilles indiciaires et variera selon les fonctions des candidats retenus.

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3, alinéa 2,

VU la commission générale du 02 février 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ la création d'emplois d'adjoint d'animation territorial et d'adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité,

HABILITE l'autorité territoriale à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois,

AUTORISE monsieur le Maire à signer les contrats correspondants selon les modalités fixées ci-dessus.

### **7. Signature de la charte de l'arbre - Annexe**

La Charte de l'arbre atteste de la volonté d'une commune de s'engager dans un programme pluriannuel de protection, de développement et de valorisation du patrimoine arboré, par des actions pédagogiques et de sensibilisation envers les professionnels intervenant sur la voirie lors de travaux d'aménagement, les habitants et les visiteurs.

La Charte de l'arbre est tripartite : sa signature est proposée à la commune par l'ARF Centre (Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes), missionnée par la Région Centre-Val de Loire pour l'organisation du jury régional pour le Label des Villes et Villages Fleuris.

La ville de Lèves, adhérente à l'ARF, souhaite continuer ses actions visant à améliorer durablement la qualité de vie des Lévois. Dans cette optique, il est proposé que la commune s'engage en faveur de la protection des arbres en signant cette charte.

La signature de cette charte engage la collectivité à :

- réaliser un inventaire du patrimoine arboré existant.
- respecter les arbres existants en veillant en particulier à leur protection sur les chantiers et à inclure dans le PLU des règles de protection des arbres.
- nouer un dialogue avec les concessionnaires de réseaux pour un partage de l'espace permettant de planter des arbres et de les respecter.
- développer le patrimoine arboré et donc à planter de jeunes arbres en diversifiant les essences.
- assurer un entretien et un suivi régulier du patrimoine arboré
- communiquer sur la thématique de l'arbre : animations diverses,

conférences, dialogue avec les riverains, mettre leurs noms sur les arbres pour que les habitants apprennent à les connaître, etc.

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU la commission générale en date du 2 février 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE La Charte de l'arbre ayant pour objectif de protéger, de développer et de valoriser le patrimoine arboré,

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à signer cette charte et tout document afférent à cette action.

## Séance du 21 mars 2026

### 1. Election du Maire

VU le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

CONFORMEMENT aux dispositions de L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Joel HOUVET pour assurer ces fonctions.

Selon l'article L.2122-4 du CGCT : « Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus. Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : Président d'un conseil régional, Président d'un conseil général.

Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive. »

Selon l'article L.O.2122-4-1 « Le conseiller municipal qui n'a pas la nationalité française ne peut être élu maire ou adjoint, ni en exercer même temporairement les fonctions. »

Selon l'article L.2122-5 : « Les agents des administrations financières ayant à connaître de la comptabilité communale, de l'assiette, du recouvrement ou du contrôle de tous impôts et taxes ne peuvent être maires ou adjoints, ni en exercer même temporairement les fonctions, dans toutes les communes qui, dans leur département de résidence administrative, sont situées dans le ressort de leur service d'affectation. La même incompatibilité est opposable dans toutes les communes du département où ils sont affectés aux comptables supérieurs du Trésor et aux chefs de services départementaux des administrations mentionnées au premier alinéa. Elle est également opposable dans toutes les communes de la région ou des régions où ils sont affectés aux directeurs régionaux des finances publiques et aux chefs de services régionaux des administrations mentionnées au premier alinéa. » Selon l'article L.2122-7 du CGCT : « Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

Il est rappelé l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'élire le maire au scrutin secret et à la majorité absolue,

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29  
- Bulletins blancs ou nuls : 0  
- Suffrages exprimés : 29  
- Majorité absolue : 15

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Obtention des voix :  
- 25 voix pour Rémi MARTIAL ;  
- 4 voix pour Sigismond BŒUF.

EST ELU maire : Rémi MARTIAL

### 2. Détermination du nombre d'adjoints

VU le Code général des collectivités territoriales notamment son article L 2122-2,

CONSIDERANT que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelé à siéger,  
CONSIDERANT cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal,  
CONSIDERANT que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
FIXE le nombre d'adjoints à 8.

### 3. Election des adjoints

VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération votée en séance du 21 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints,

Selon l'article L 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ».

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote. Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote.

La liste n°1 est proposée :

1. Patrick LE CALVÉ- 2. Marie-Hélène FERREIRA- 3. Lionel LECOINTRE  
4. Ghislaine AUGÉ-DERUSSIT- 5. Joël HOUVET- 6. Bénédicte PALLUEL  
7. Olivier PICHEREAU- 8. Brigitte MOREAU

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'élire la liste des adjoints au scrutin de liste et à la majorité absolue,

- Nombre de bulletins dans l'urne : 29  
- Bulletins blancs ou nuls : 4  
- Suffrages exprimés : 29

Obtention des voix :

- Liste 1 : 25

SONT ELUS adjoints au maire :

1. Patrick LE CALVÉ- 2. Marie-Hélène FERREIRA- 3. Lionel LECOINTRE  
4. Ghislaine AUGÉ-DERUSSIT- 5. Joël HOUVET- 6. Bénédicte PALLUEL  
7. Olivier PICHEREAU- 8. Brigitte MOREAU

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal sur [leves.fr](https://leves.fr)



## Retrouvez l'ensemble **des délibérations** et **des annexes** des séances du Conseil municipal sur **leves.fr**.

### ■ TRIBUNES

#### MAJORITÉ

##### MERCI !

À près de 70% des suffrages exprimés, vous nous avez renouvelé votre confiance pour continuer à conduire les affaires municipales de notre commune, et nous vous en remercions très sincèrement.

La belle victoire électorale du 15 mars dernier montre à la fois une reconnaissance du travail accompli et une attente forte des habitants.

Durant la campagne électorale, vous nous avez exprimé votre volonté de voir poursuivre les projets dont la ville a besoin, afin de moderniser nos routes et équipements et de poursuivre la dynamique engagée depuis 2014, tout en étant attentifs à votre quotidien, à l'animation de la ville, et à la qualité des services publics à la population.

C'est ce défi, préparer l'avenir tout en améliorant le présent, que nous aurons à cœur de relever durant ce nouveau mandat, tout en tenant compte d'un contexte budgétaire et réglementaire qui risque d'être plus contraint au regard de l'actualité nationale et internationale.

Nous souhaitons mieux associer les membres du groupe d'opposition, c'est pourquoi nous travaillons à mieux redéfinir les contours et l'utilité des commissions municipales. Nous souhaitons également nous appuyer sur vos avis pour parfaire notre politique municipale, car c'est aussi cela une commune : agir ensemble dans l'intérêt de tous.

Au travail !

#### OPPOSITION

Le 15 avril 2026

##### Merci !

Bonjour à toutes et à tous,  
Dans cette première tribune nous tenions, tout d'abord, à remercier les 30,77 % d'électeurs pour leur confiance et pour avoir choisi notre programme. Nous aurons à cœur de le défendre tout au long du mandat. Bien que nous n'ayons pas fait l'unanimité, nous gardons en mémoire toutes les rencontres et idées que nous avons partagées avec les Lévois durant cette campagne. Notre jeune collectif a réussi à soulever un nouvel élan fondé sur la participation citoyenne.

Durant les prochaines années soyez certains que nos valeurs de démocratie, de justice sociale et de respect de l'environnement guideront notre action municipale.  
Nous avons obtenu quatre sièges occupés par Caroline MARCHAND, Eléonore VUARNESON, Pierre-Lucas BENOIT et Sigismond BOEUF. Le collectif **Lèves en commun**, structuré maintenant en association, continuera d'exister en soutien de notre action, pour vous écouter, tenir compte de vos avis et donc faire vivre la participation citoyenne.

Depuis l'élection du 15 mars, deux conseils municipaux se sont tenus pour notamment définir les règles de fonctionnement de ces assemblées et élire le maire ainsi que ses adjoints. A également été soumis au vote le montant des indemnités des élus mais malheureusement et à notre grande surprise sans connaître leurs délégations, nous nous sommes donc abstenus.

Le maire nous a annoncé la date du prochain conseil municipal qui n'aura lieu qu'en juin prochain. La composition et les missions des commissions municipales ne seront déterminées qu'à ce moment-là. En attendant, nous n'aurons donc pas la possibilité d'avoir un travail de fond de façon collégiale avec le reste des membres du conseil élu.  
Le collectif Lèves en commun reste toutefois actif.

D'ici là vous pouvez nous contacter via nos réseaux, ou nos mails :

contact@levesencommun.fr  
caroline.marchand@leves.fr  
eleonore.vuarnesson@leves.fr  
pierre-lucas@leves.fr  
sigismond.boeuf@leves.fr

Lèves en Commun

# Lèvents



**CLUB TENNIS SANTÉ** SEMAINE **LEVES**

## Santé et Bien-être

**DU 27 MAI AU 30 MAI AU CLUB DE LEVES**

Ateliers gratuits animés par **Fanny PELTIER**, Diplômée d'état Tennis et tennis santé/tennis fauteuil (sauf massages)

Pour tous niveaux !

- TENNIS FAUTEUIL**  
Contactez Fanny pour réserver : 06 13 13 96 09  
Initiation au tennis Fauteuil pour les personnes ayant un handicap moteur fonctionnel, à partir de 13 ans (hors de fauteuil)
- TENNIS FORME**  
Séance de 30 min de 19h05 à 19h25  
Venez transpirer : circuit cardio et renforcement en musique avec raquette
- PICKLEBALL**  
Mercredi 27 mai de 19h30 à 20h  
Venez vous initier à cette nouvelle activité proposée au club, très ludique et accessible, sur petit terrain dès 12 ans
- TENNIS SANTÉ**  
Vendredi 29 mai de 18h à 17h30  
En douceur, tennis pour la santé, séance adaptée pour les personnes ayant une pathologie chronique, vieillissement... à tout âge de la vie
- SOINS MASSAGES**  
Séance de 20 min de 17h30 à 17h  
Séance de massages Anna sur chaise : 15 euros les 15 min Encadrée par Déborah Bauteletier  
Horaires définis à l'inscription

Inscription obligatoire par SMS auprès de FANNY : 06 13 13 96 09  
COMPLEXE MICHEL CASTAING, RUE DE JOSAPHAT, 28500 LÈVES



## MAI

### VENREDI 1<sup>ER</sup> MAI

Cérémonie en mémoire des fusillés de Chavannes RDV à 17h45 place Jacques Voyer en haut de la route de Chavannes

### MERCREDI 06 MAI

Atelier lecture  
Pour les enfants de 3 à 6 ans / 10h30 - bibliothèque municipale

### MERCREDI 06 MAI

Don du sang  
15h à 19h - espace Soutine

### VENREDI 08 MAI

Cérémonie en mémoire des 81 ans de la Victoire de 1945  
9h45 : rassemblement place de l'Eglise puis office religieux  
11h10 : départ du cortège place de l'Eglise

### DU 14 AU 24 MAI

Espèce menacées par la boîte à eux de l'Amicale laïque  
Espace Soutine - J14, V15, S16, M19, M20, J21, V22, S23 mai 2026 à 20h30, et D24 mai à 15h30.  
Tarif : 12 et 6 euros + d'infos page 18

### JEUDI 14 MAI

Chavanne's Broc organisé par Lèves-toi et marche  
8h à 18h - quartier de Chavannes  
Infos : 07 68 22 64 25 / levestoietmarche@hotmail.com

### SAMEDI 16 MAI

Vide grenier original organisé par Lè'Art  
9h30 à 18h30 - Atelier de l'Orangerie - Infos : 06 03 70 26 41

### DU 20 AU 25 MAI

Fête de la Nature  
Jeu de piste "explorateurs de la Biodiversité communale"  
+ d'info page 12

### DU 27 AU 30 MAI

Semaine Santé et Bien-être par le TC Lèves  
Ateliers massages, tennis forme, tennis fauteuil...  
Infos & résa obligatoire par SMS : 06 13 13 96 09

### SAMEDI 30 MAI

10 km de Lèves par l'AS Lèves  
19h- départ et arrivée au complexe sportif  
Inscription sur protiming.fr

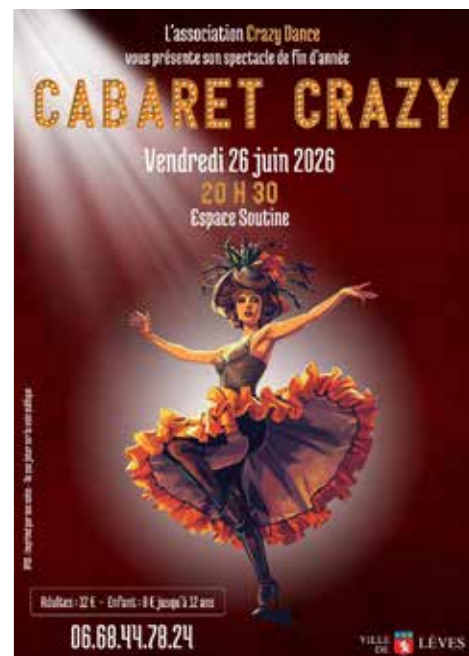
### DIMANCHE 31 MAI

Concert au profit de l'association ADN  
16h30 - espace Soutine  
Entrée libre - participation au chapeau + d'infos page 18

## JUIN

### 02, 03 ET 04 JUIN

Festi'Voix - festival de chant choral  
20h - espace Soutine - Ouvert à tous



**DIMANCHE 07 JUIN**

Fête des p'tits Lévois  
10h - 17h- école Jules Vallain

**DIMANCHE 07 JUIN**

Fête de l'été à la Fondation d'Aligre  
Concerts à partir de 14h- parc de la Fondation d'Aligre

**MERCREDI 10 JUIN**

Atelier lecture  
Pour les enfants de 3 à 6 ans / 10h30 - bibliothèque municipale

**VENDREDI 12 & SAMEDI 13 JUIN**

Ménage de printemps par la Compagnie des 12 Portes  
20h - espace Soutine  
12€ / 9€ pour les moins de 12 ans  
Infos et résas : 06 22 30 60 89 / cie12portes@gmail.com

*Qui n'a jamais rêvé de faire le tri dans son entourage? Frédérique, auteure à succès, l'a fait... presque malgré elle! En moins d'une semaine, sa vie bien rangée vole en éclats. Entre révélations, maladresses et décisions radicales, elle va découvrir que perdre pied peut parfois mener droit vers le meilleur. Et surtout, vers le rire.*

**SAMEDI 13 JUIN**

Guinguette aux étangs par l'école de musique de Lèves avec "Scène de famille", « Fairy Feet Big Band » et « Élévation ».  
18h - Grange aux 4 vents

**DIMANCHE 14 JUIN**

Gala de fin d'année du Twirling Dance Club de Lèves  
13h30 - Espace Soutine

**JEUDEI 18 JUIN**

Cérémonie en mémoire de l'appel du Général de Gaulle  
18h : rassemblement devant le cimetière



**DIMANCHE 21 JUIN**

Championnat interclub amical du Twirling  
9h - Complexe sportif Michel Castaing

**VENDREDI 26 JUIN**

Gala de fin d'année du Crazy Dance  
20h30 - Espace Soutine

**SAMEDI 27 JUIN**

Concert de fin d'année par l'école de musique de Lèves  
20h30 - jardins de l'école de musique / Ouvert à tous

**DIMANCHE 28 JUIN**

Bric à brac du Comité des Fêtes de Lèves  
8h - 17h30 - parking de l'espace Soutine  
Infos & résa : 06 61 76 18 51 / comitedesfetesdeleves@gmail.com

Les rendez-vous de

École de  
**Musique**

gratuit  
ouvert à tous

**GUINGUETTE MUSICALE**

**SAM 13 juin**

18h - Grange aux 4 vents  
étangs

**CONCERT DE FIN D'ANNÉE**

**SAM 27 juin**

20h30 - Théâtre de verdure  
école de musique



VILLE DE  LÈVES